

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE 2

ÉCOLE Martial Taugourdeau
15 rue St Martin 28 410 Broué
ec-prim-broue-28@ac-orleans-tours.fr
02 37 43 27 41

Date : 06/03/2026
Horaires : 18h30 - 19h

Présents :

<u>Municipalités :</u>	<u>Enseignants :</u>	<u>Parents élus :</u>
Richard Hervé	Le Gouestre Marie	Le Noan Lucie
Guimbault Bernadette	Berroyer Blandine	Bataillé Isabelle
Tardivent Jean Marc	Léger Camille	Lelevé Emeline
Bove Samuel	Regnier Nathalie	Boas Jennifère
Rondin Sandrine	Le Mat Lénaïck	De Smet Laure
	De La Tullaye Sandrine	Wantuch Alexandra
	Moncuit Alizée	
	Marie Cindy	
	Grandmontagne Isabelle	

Absents :

Ordre du Jour :

1. Quel sera le calendrier du SIVOM jusqu'à la fin de l'année ? (jusqu'à quand est opérationnelle l'ancienne équipe, quand sera opérationnelle la nouvelle équipe, quelles décisions seront prises par les différentes équipes d'ici la fin de l'année scolaire ?)
2. Projection de la configuration d'école pour la rentrée prochaine

Questions des RPE :

- Les consignes de l'inspection ont-elles évolué concernant la suppression de la récréation de l'après-midi pour les PS?
- La mise en place d'un service d'étude dirigée est-elle envisageable au niveau de l'école/SIVOM/périscolaire (Agglo) ?
- Y a-t-il eu confirmation de la fermeture de classe pour la rentrée prochaine et dans l'affirmative, quelles évolutions de l'organisation sont pour l'instant envisagées ?

1. Quel sera le calendrier du SIVOM jusqu'à la fin de l'année ? (jusqu'à quand est opérationnelle l'ancienne équipe, quand sera opérationnelle la nouvelle équipe, quelles décisions seront prises par les différentes équipes d'ici la fin de l'année scolaire ?)

- Les élections municipales auront lieu le 15 mars.
- Le comité actuel du SIVOM cessera d'exister à cette date.
- Un représentant assurera la continuité avec pouvoir de signature jusqu'à la mise en place de la nouvelle équipe.
- Les conseils municipaux seront installés dans les jours suivant les élections (autour du 20-21 mars).

- Après validation administrative, le SIVOM disposera d'un délai d'environ une semaine pour convoquer ses membres.
- L'élection du nouveau président et des vice-présidents interviendra au plus tard mi-avril.

Il est précisé qu'il n'y aura pas de rupture de fonctionnement durant cette période transitoire.

2. Projection de la configuration d'école pour la rentrée prochaine

Aucune décision officielle à ce jour à propos d'une fermeture de classe

Les confirmations interviendront après les élections municipales.

Au vu des effectifs actuels (216 élèves), une fermeture de classe est jugée probable :

10 classes : moyenne de 21,6 élèves

9 classes : moyenne de 24 élèves

Une décision est attendue dans les prochaines semaines.

Effectifs prévisionnels (estimations)

PS : 19

MS : 27

GS : 21

CP : 31

CE1 : 23

CE2 : 33

CM1 : 24

CM2 : 38

Ces chiffres restent provisoires et évolueront avec les inscriptions (principalement en fin d'année scolaire).

Questions des RPE :

- Les consignes de l'inspection ont-elles évolué concernant la suppression de la récréation de l'après-midi pour les PS?

Les consignes de l'inspection n'ont pas évolué.

Après la sieste, il est recommandé de ne pas proposer de récréation immédiatement.

Les élèves rejoignent progressivement la classe pour des activités calmes.

Il s'agit d'une recommandation pédagogique forte, et non d'une interdiction stricte.

- La mise en place d'un service d'étude dirigée est-elle envisageable au niveau de l'école/SIVOM/périscolaire (Agglo) ?

Périscolaire : ne prévoit pas d'étude dirigée (possibilité ponctuelle de devoirs en autonomie uniquement).

SIVOM : réflexion en cours, mais aucune mise en place immédiate envisagée.

Types d'études

Étude surveillée : simple encadrement

Étude dirigée : accompagnement pédagogique (souvent par un enseignant)

Points soulevés

Les enseignants ne sont pas rémunérés par l'Éducation nationale pour cette mission.

Le financement relève des communes (souvent avec participation des familles).
Mise en place complexe (organisation, locaux, ménage, responsabilité).

Alternative évoquée

Possibilité pour les parents d'organiser une étude de manière autonome (initiative privée), avec mise à disposition éventuelle de locaux.

Cette solution reste envisageable, sous réserve de clarification des responsabilités.

Secrétaire de séance : Président du conseil d'école :
Signature *Signature*

Ecole Primaire
Dr Martial Taugourdeau
15, rue St Martin - 28410 Broué
Tél. Fax 02 37 43 27 41